

Communiqué de presse

Fessenheim, quelles conséquences?

Les pertes de capacités nucléaires de la France impacteront les importations d'électricité suisses

(Olten, le 24.02.2020) La tranche nucléaire Fessenheim 1 a été déconnectée du réseau le 22 février 2020, après 43 années d'exploitation. L'exploitante sera indemnisée pour la mise à l'arrêt anticipée de l'installation. Les arrêts de réacteurs dans nos pays voisins pourraient mettre en péril notre sécurité d'approvisionnement à venir.

La tranche nucléaire Fessenheim 1, située en Alsace (France), a été définitivement arrêtée le 22 février 2020. L'installation Fessenheim 2 suivra en juin 2020. Ces mises à l'arrêt définitif s'inscrivent dans le cadre de la Programmation pluriannuelle sur l'énergie du gouvernement français, qui prévoit une réduction de la part de l'énergie nucléaire dans la consommation électrique du pays de 72% actuellement à 50% à l'horizon 2035. D'ici là, 14 tranches nucléaires seront déconnectées du réseau.

Les impacts sur la stratégie énergétique de la Suisse

Au regard de ces projets mais aussi des désaffectations à venir des centrales à combustible fossile, l'exploitante de réseau française, Réseau de Transport d'Electricité, a mis en garde en novembre 2019 contre un affaiblissement de l'approvisionnement électrique. De leur côté, les exploitants de réseau allemands ont évoqué à plusieurs reprises le fait que le pays serait davantage dépendant des importations d'électricité après les sorties de l'atome et du charbon. L'approvisionnement électrique futur de la Suisse reposera lui aussi fortement sur les importations d'électricité. Or l'électricité importée provient essentiellement d'Allemagne et de France. Les inquiétudes associées à la sécurité d'approvisionnement de ces pays remettent donc une fois de plus en question la stratégie d'importation de la Suisse.

400 millions d'euros d'indemnisation

Initialement, la fermeture des deux tranches de 880 MW de Fessenheim devait coïncider avec la mise en service de la tranche Flamanville 3 (1600 MW). Les installations auraient ainsi dû être déconnectées du réseau une fois Flamanville 3 en exploitation. En septembre 2019, le gouvernement a convenu avec Électricité de France (EDF) que l'État indemniserait l'exploitante pour la mise à l'arrêt anticipée de Fessenheim 1 et 2 à hauteur de 400 millions d'euros. EDF percevra également des versements de compensation pour les éventuels

24 février 2020

bénéfiques qu'auraient apportés les volumes de production futurs de la centrale nucléaire de Fessenheim.

Ce communiqué de presse est également disponible à l'adresse: www.forumnucleaire.ch.

Contact:

Lukas Aebi, secrétaire général

Forum nucléaire suisse, Frohburgstrasse 20, 4600 Olten

Tél.: 031 560 36 50 E-mail: lukas.aebi@nuklearforum.ch

Le Forum nucléaire suisse est une association qui s'attache à promouvoir une information objective sur l'utilisation civile de l'énergie nucléaire. Il soutient depuis plus de 60 ans, en tant qu'organisation technico-scientifique spécialisée, les processus de formation de l'opinion dans le domaine de l'énergie nucléaire.